

L'héritage protohistorique dans la structuration du paysage antique Le cas de la cité des Calètes (Seine-Maritime)

AUTEUR

Jérôme SPIESSER

RÉSUMÉ

Avec la conquête romaine, les Gaules semblent pour la première fois pacifiées et structurées. Cette idée véhiculée par les auteurs antiques est toujours très présente dans la communauté scientifique. Les découvertes archéologiques réalisées depuis 1990 dans la cité des Calètes (Normandie) révèlent cependant une tout autre histoire. L'analyse de l'orientation des établissements gaulois et gallo-romains amène à supposer que ce secteur possède un réseau viarie développé et un espace agricole structuré sur plusieurs milliers d'hectares dès la fin de la Protohistoire. Le phénomène urbain a visiblement joué un rôle dans ces aménagements viaries et agraires. À l'inverse, ce territoire est peu réorganisé pendant l'Antiquité où l'on n'observe que des restructurations locales. Il est désormais nécessaire de développer ces analyses qui tendent à réévaluer l'héritage protohistorique dans nos paysages actuels.

MOTS CLÉS

Réseau, parcellaire, voie, Protohistoire, Antiquité

ABSTRACT

After the Roman conquest, Gauls have been pacified and structured for the first time. Among roman authors, this idea is still present throughout the scientific community. Since the 1990s, archaeological results in the city of Caletii (Normandy) reveal a new history. Focus analysis of Gallic and Roman settlements suppose that this area might have had, by the end of Protohistory, a developed road network and structured agricultural space on thousands of hectares. Urban organisation probably played an important part in the planning of road and plot systems. On the contrary, this region had been little reorganised during the classical period when there are only local changes. Advanced theses research is now necessary to reassess the protohistoric legacy in current landscapes.

KEYWORDS

Network, Plot, Road, Protohistory, Roman

Comprendre comment s'est structuré le territoire actuel est un sujet qui passionne géographes et archéologues depuis de nombreuses années (Chouquer & Watteaux, 2013). Cette étude de l'évolution des organisations territoriales a récemment connu un engouement particulier grâce au développement des SIG, à la création de bases de données cartographiques accessibles en ligne (géoportail, IGN...), mais également à la mise en place de méthodologies d'analyses spatiales (Robert, 2011). Il est désormais avéré que l'organisation du paysage agraire commence à l'Âge du bronze voire dès le Néolithique (Chouquer, 2007). Cette structuration du territoire s'est développée de manière non linéaire, mais saccadée en fonction des innovations agricoles et des contextes socioculturels, passant ainsi de formes locales à une organisation globale du paysage. La mise en place du réseau viarie a été cruciale dans le développement de

cette structuration à l'échelle régionale, comme en témoignent les ensembles cohérents associant un réseau parcellaire à une voie de communication, définit sous le terme de « *cohesive system* » (Favory, 1983). Cette relation est d'ailleurs omniprésente dans les travaux portant sur l'Antiquité, sous la forme de « corridors viaires », à l'image des études de la Chaussée Jules César, de la forêt de Haye, de la Haute-Normandie (Spiesser & Petit, 2017)...

Un problème persiste : comment dater avec certitudes ces *cohesive systems*? Cette question souvent éludée reste un problème récurrent chez les géographes et les archéologues. D'un côté, l'analyse cartographique rendue possible par la transmission des formes paysagères ne peut aboutir qu'à des résultats plus ou moins hypothétiques, compte tenu de la transformation, de la résilience voire de la résurgence des éléments qui constituent ces ensembles territoriaux. Cela semble encore plus aventureux lorsque l'on conçoit que chaque fragment de ces ensembles est soumis différemment à ces phénomènes, qui vont conditionner sa transmission ou non, au sein des cartes étudiées.

L'une des perspectives envisagées est de « dater » ces morphologies spatiales grâce aux découvertes archéologiques. Cette datation se base généralement sur le caractère isocline d'un site archéologique et des éléments cartographiques situés à proximité. Cette approche possède toutefois de nombreux biais qu'il est indispensable de garder à l'esprit si l'on ne veut pas avoir des résultats erronés ou soumis à caution. Les documents issus des fouilles anciennes possèdent parfois d'importantes erreurs d'orientations, comme sur le plan de l'établissement gallo-romain du Grésil produit en 1903 (Spiesser, 2013). La datation des sites repérés en prospection aérienne est également sujette à polémique puisque certains fossés d'enclos ont pu rester actifs longtemps et n'être que récemment comblés ; or en prospection pedestre ce n'est généralement que les vestiges issus du comblement sommital du fossé que l'on retrouve au sol suite à l'érosion provoquée par les labours. Ces problèmes de datation se retrouvent aussi sur les sites fouillés récemment, puisqu'un fossé parcellaire ou une voirie ne livre généralement que peu de mobilier archéologique lorsqu'ils sont éloignés d'un habitat (Robert & Verdier, 2014). De plus, seuls les fossés et certaines structures linéaires construites sont identifiés lors de la fouille. Ainsi, les haies et les chemins non délimités par des fossés bordiers n'ont quasiment aucune chance d'être appréhendés.

Cela pose plusieurs questions fondamentales concernant l'apparition des réseaux parcellaires, qui semble varier d'une région à l'autre, à l'instar de la Normandie où le Calvados livre de nombreux fossés organisés dès l'Âge du Bronze (Chouquer, 2007) alors que dans la basse vallée de la Seine ceux-ci ne se développent en réseau qu'au début du Haut-Empire (Spiesser & Petit, 2017). Ce phénomène traduit une organisation progressive du territoire partant de la Basse-Normandie jusqu'à la Seine-Maritime, avec l'existence de morphologies paysagères différentes entre ces deux secteurs : suivant cette dernière hypothèse, les parcelles seraient délimitées par des fossés dans le Calvados et par des haies dans la basse vallée de la Seine. Pour répondre à cette problématique, l'une des possibilités est l'analyse de l'orientation des enclos délimitant les habitats ruraux gaulois et gallo-romains récemment fouillés. Ceux-ci sont en effet assez proches des habitations pour que leur comblement livre de nombreux vestiges.

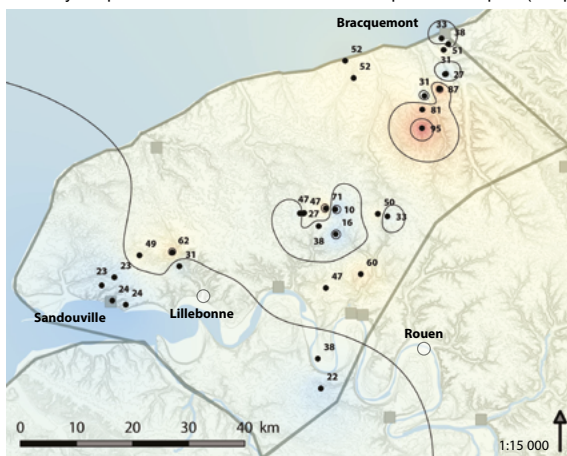
1. UNE STRUCTURATION DES CAMPAGNES LATÉNIENNES

La cité des Calètes, localisée à l'ouest de la Seine-Maritime, offre un terrain d'étude idéal, puisque de nombreuses fouilles préventives y ont été réalisées depuis 1990, notamment sur l'emprise des autoroutes A29 et A150. Au total, 40 fermes gauloises et 51 habitats ruraux

gallo-romains y ont été mis au jour ces 25 dernières années. De plus, six oppida (Basset, 2012) et six agglomérations antiques y sont connus ainsi que plusieurs voies supposées antiques.

Les plans des 91 établissements gaulois et gallo-romains ont donc été géoréférencés au sein d'un SIG afin d'étudier l'orientation des enclos qui les entourent. Définir l'orientation principale des enceintes de ces fermes s'avère toutefois plus délicat qu'envisagé initialement, compte tenu de leur morphologie parfois trapézoïdale ou de l'absence d'un plan complet identifié en fouille. Il a donc été décidé de ne retenir que les plans comportant au moins trois côtés visibles avec un minimum de deux côtés isoclines. Cette orientation est alors considérée comme la principale de l'enclos d'habitat. L'orientation dominante des habitats a ainsi été appréhendée pour 31 établissements de La Tène¹ finale et 33 fermes antiques. Une fois identifiée, ces orientations ont été introduites dans une couche *shapfile* de type « point » en fonction de leur chronologie, afin de pouvoir procéder à une interpolation suivie d'une extraction des contours tous les 20°, pour mettre en évidence des secteurs où les habitats possèdent une orientation commune (fig. 1).

Figure 1. Analyse spatiale de l'orientation des habitats protohistoriques (J. Spiesser)



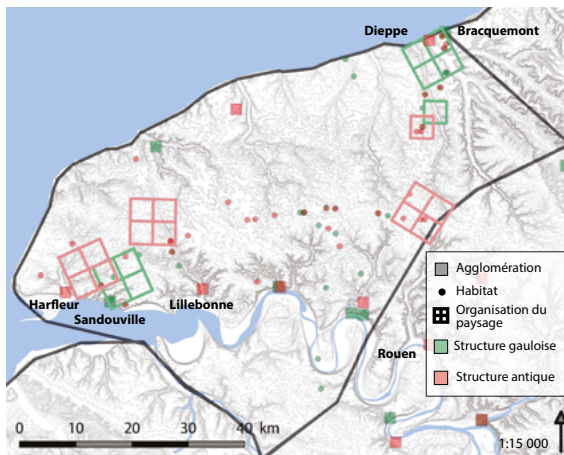
Concernant la fin de la Protohistoire, trois espaces semblant présenter une organisation du territoire ont pu être mis en évidence. Il s'agit d'un secteur d'environ 1000 ha localisé 15 km au sud de Dieppe où trois habitats ont une orientation comprise entre 81° et 95°, d'un espace d'environ 7000 ha autour de l'*oppidum* de Bracquemont comportant 5 sites avec une orientation comprise entre 27° et 38°, et d'un secteur à proximité de l'*oppidum* de Sandouville où quatre sites ont une orientation comprise entre 23° et 24° sur un territoire d'approximativement 7000 ha. Il apparaît donc possible que certains territoires soient organisés dès la période gauloise dans la basse vallée de la Seine, en particulier à proximité de certains *oppida*, et ce malgré l'absence de réseaux parcellaires fossoyés (Spiesser & Petit, 2017). Il est par conséquent probable que ces espaces soient délimités par des haies ou tout autre marqueur

1 La culture de La Tène, qui a été définie par le site éponyme, correspond à la fin de l'âge du Fer pour la région d'étude, soit une période chronologique s'étendant de 450 à 25 avant J.-C.

du paysage (relief, arbre...), que nous ne pouvons déceler lors des opérations de fouilles archéologiques.

Si l'on effectue la même analyse sur l'orientation des établissements ruraux gallo-romains, nous pouvons également observer des espaces qui semblent structurés. Certains secteurs perdurent vraisemblablement selon l'orientation mise en place dès la Protohistoire à l'image des zones situées à 15 km au sud de Dieppe et de la pointe du Pays de Caux où se situe l'oppidum de Sandouville, qui comporte quatre sites antiques témoignant d'une orientation commune comprise entre 25° et 31° (fig. 2). Ces habitats se répartissent cependant sur un secteur d'environ 15 000 ha. Il se pourrait donc qu'il existe à cet emplacement un agrandissement de la structuration du paysage au début de l'époque romaine. La zone localisée autour de l'oppidum de Bracquemont est plus complexe avec des orientations d'habitats diverses allant de 19° à 49°. Il apparaît ainsi envisageable qu'il y ait eu à cet endroit des restructurations locales du paysage pendant l'Antiquité. Les raisons de ces phénomènes restent toujours inconnues, mais peuvent être en lien avec l'abandon de l'oppidum, la mise en place de l'agglomération de Dieppe, une réorganisation du réseau viaire... Deux autres espaces semblent nouvellement structurés au cours du Haut-Empire, à savoir la partie orientale du plateau de Caux, avec une orientation avoisinant les 60°, et les alentours de Mirville avec une structuration autour de 90°. Compte tenu de la faible représentation de sites gaulois dans ces deux espaces, il faut néanmoins garder à l'esprit que le caractère nouveau de ces structurations peut être lié à un biais de la recherche et non à une réalité historique.

Figure 2. Carte des organisations paysagères protohistoriques et antiques (J. Spiesser)

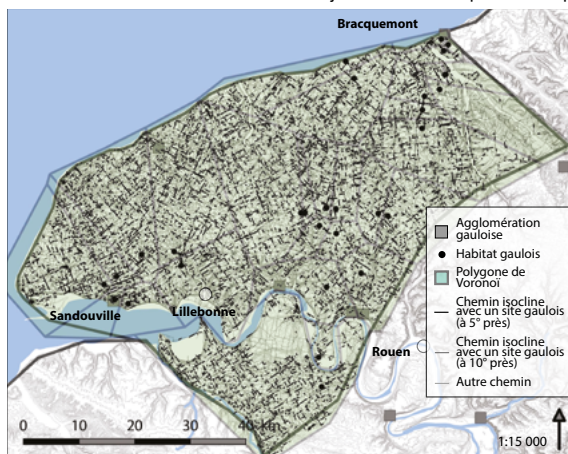


Il est ainsi possible de supposer que certains secteurs de la cité des Calètes sont organisés sur plusieurs milliers d'hectares dès le 1^{er} siècle avant J.-C., peut-être sous la forme d'un bocage. Les agglomérations gauloises ont probablement joué un rôle dans l'organisation de leur périphérie. Dans ces secteurs, la structuration du paysage semble perdurer, se développer voire se complexifier au début de l'Antiquité, en parallèle de l'aménagement de nouveaux espaces agricoles. Une question demeure toutefois, concernant le rôle du réseau viaire dans cette structuration.

2. LE PREMIER RÉSEAU VIAIRE GAULOIS

Dans la cité des Calètes, le réseau viaire gallo-romain a fait l'objet de plusieurs études menées à partir de l'analyse de la carte de Peutinger et de l'itinéraire d'Antonin (Duval, 1980), mais aussi de l'observation des principales voies présentes sur les cartes anciennes et de leurs analyses archéogéographiques (Fajon, 2008). Suivant les auteurs, la carte des voies antiques est extrêmement diverse, bien qu'il s'agisse à chaque fois de grands alignements isoaxiaux reliant les agglomérations et parfois les sites archéologiques gallo-romains. À l'inverse, faute de document historique, cartographique et archéologique, aucune carte du réseau viaire gaulois n'existe dans cette cité où aucun auteur n'a proposé l'existence d'un réseau viaire protohistorique. Il s'agit d'un véritable manque qui cantonne la période gauloise à l'image d'une société figée, bien que le commerce y est attesté sur de longues distances, qu'il existe une hiérarchie sociale, des agglomérations et une structuration du paysage.

Figure 3. Isoclinie entre les chemins de la carte d'état-major et les habitats protohistoriques (J. Spiesser)



Afin de combler ce manque et d'étudier par la même occasion la cartographie et l'évolution des voies anciennes, une nouvelle analyse archéogéographique a été menée sur la cité des Calètes. L'objectif est d'identifier des voies de communication à partir du caractère généralement isocline liant une voirie avec la structuration du paysage présent à proximité, au sein d'un même *cohesive system* (Robert, 2011). Cette étude prend en compte l'orientation des habitats ruraux gaulois et gallo-romains fouillés récemment et le réseau viaire présent sur la carte d'état-major. L'identification de l'orientation dominante des établissements ruraux a été réalisée sur le même modèle que celui expliqué précédemment. Un fichier « point » a ainsi été créé par période afin d'obtenir une carte des polygones de Voronoï, pour ne comparer que l'isoclinie entre un habitat fouillé et les cheminements routiers présents à proximité. Dans un second temps, l'ensemble du réseau viaire de la carte d'état-major a été vectorisé dans un *shapefile* de type « ligne », avant d'être segmenté et analysé (orientation et longueur) grâce au module « morphal » présent sur *Openjump*². Au total, 84 273 segments de voies ont ainsi été étudiés. Dans chaque polygone de Voronoï présent autour des habitats, les segments

2 www.alpage.huma-num.fr

de voie ont été classés pour faire ressortir ceux présentant une orientation proche des sites (fig. 3). Deux *shapefiles* ont ainsi été créés. L'un regroupe les orientations similaires aux habitats présents à proximité, avec un écart inférieur à 5°, l'autre avec un écart de plus ou moins 10° par rapport à l'établissement rural. Cet exercice a été réalisé avec les 31 fermes laténiennes et les 33 établissements gallo-romains. Pour chacune de ces périodes, une cartographie des voies a été proposée à partir de l'isoaxialité des segments routiers isoclines aux sites d'habitats et des itinéraires reliant les agglomérations (fig. 4). Ces cartes ne doivent pas être utilisées comme des plans fiables des réseaux routiers anciens, mais comme des hypothèses de réflexion et des documents comparatifs vis-à-vis des autres études portant sur le sujet.

Figure 4. Isoaxialité des cheminements isoclines avec les habitats laténiens (J. Spiesser)

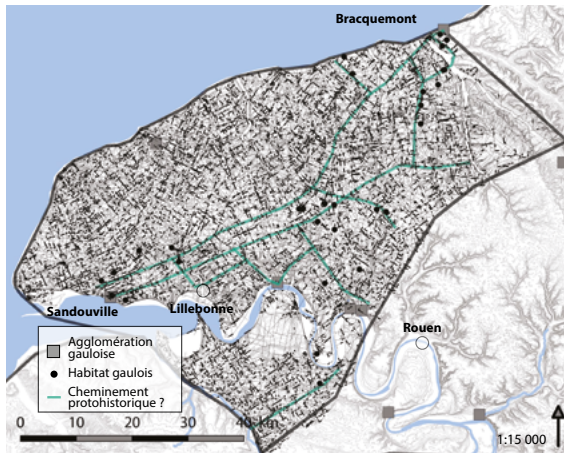
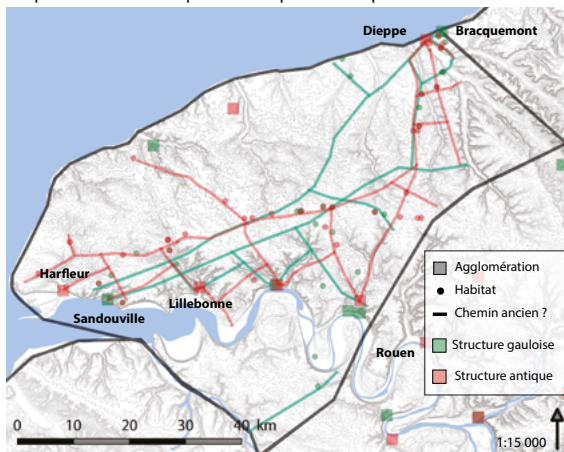


Figure 5. Carte des potentiels chemins protohistoriques et antiques dans la cité des Calètes (J. Spiesser)



Pour ce qui est de La Tène finale, cette analyse a permis de supposer l'existence d'une douzaine de voies gauloises formant un réseau cohérent, dont l'axe majeur traverse le cœur du Pays de Caux afin de relier l'*oppidum* de Sandouville à celui de Bracquemont. À partir de cet axe, plusieurs voies secondaires semblent se détacher afin de relier les autres *oppida* dominant la rive droite des boucles de la Seine. Le cheminement privilégié n'est probablement pas le plus court entre les différents pôles, mais le moins escarpé.

Le réseau viaire antique apparaît similaire au laténien, avec un axe principal traversant d'est en ouest le centre du plateau de Caux, et des routes secondaires desservant les agglomérations gallo-romaines en évitant les forts reliefs. Cette cartographie diffère beaucoup des précédentes propositions du réseau routier des *Caletii*. On note en particulier l'absence d'une voie rectiligne reliant toutes les agglomérations présentes au nord de la Seine et considérée chez les différents auteurs comme la suite de la Chaussée Jules César, entre Rouen et Harfleur (Fajon, 2008). Plusieurs hypothèses peuvent expliquer cette absence. Il est possible que cette voie ait été mise en place après l'Antiquité, mais il se peut aussi qu'elle traverse un territoire déjà structuré à l'époque gauloise. Ce dernier n'aurait été réorganisé qu'aux abords immédiats de la nouvelle voie. Il y aurait alors une organisation du paysage héritée de la Protohistoire avec une restructuration du réseau parcellaire proche de la voie antique, sous la forme de « corridors viaires » à l'image de ceux attestés pour cette époque à proximité de Rouen (Spiesser & Petit, 2017). Discriminer ces hypothèses est une piste de recherche qu'il faudra approfondir dans les prochaines années, au même titre que l'ancienneté des cheminement appréhendés.

CONCLUSION

L'existence d'un réseau viaire et parcellaire cohérent sur plusieurs milliers d'hectares permet d'émettre l'hypothèse que le territoire est fortement structuré dès la Protohistoire. C'est ce que semble illustrer la cité des Calètes où les Gallo-Romains ne vont que développer ces réseaux, et ponctuellement les réorganiser. Contrairement à l'idée communément admise que la conquête romaine a permis une organisation inédite de l'espace régional, celle-ci semble donc désormais en grande partie héritière des populations protohistoriques.

RÉFÉRENCES

- Basset C., 2012, *Approches et modalités d'organisations de la basse vallée de la Seine à la fin de l'Âge du Fer (La Tène C et D). Apports de données récentes pour la mise en place de perspectives multiscalaires*, mémoire de master 2 sous la direction de P. Brun, Université Paris 1.
- Chouquer G., 2007, « Transmissions et transformations dans les formes parcellaires en France. Esquisse d'un schéma général d'interprétation », *Actes du colloque Forêt, archéologie et environnement, 2004, La mémoire des forêts*, Fontainebleau, Office national des forêts, p. 21-35.
- Chouquer G., Watteaux M., 2013, *L'archéologie des disciplines géohistoriques*, Paris, Errance.
- Duval P. C., 1980, *Le réseau routier antique en Haute-Normandie (nord de la Seine)*, mémoire de maîtrise sous la direction de N. Gauthier, Université de Rouen.
- Fajon Ph., 2008, « Vers une archéogéographie des voies antiques. L'exemple de la "Chaussée Jules César" en Normandie », *Actes du 42^e congrès des Sociétés historiques et archéologiques de Normandie*, Louviers, p. 31-43.
- Favory Fr., 1983, « Proposition pour une modélisation des cadastres ruraux antiques », in M. Clavel-Lévêque (dir.), *Cadastres et espace rural, approches et réalités antiques*, Paris, CNRS, p. 51-135.
- Robert S., 2011, *Sources et techniques de l'archéogéographie*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté.

Robert S., Verdier N., 2014, *Dynamique et résilience des réseaux routiers : archéogéographes et archéologues en Ile-de-France*, 52^e supplément à la Revue archéologique du Centre de la France.

Spiesser J., 2013, « La villa gallo-romaine du "Grésil", à Orival (Seine-Maritime) », *actes des journées archéologiques de Haute-Normandie*, Rouen, PURH, p. 73-82.

Spiesser J., Petit Ch., 2017, *Apparition et disparition des parcellaires gallo-romains dans la basse vallée de la Seine. Apports des données d'archéologie préventives et du Lidar, Rurland, La datation des parcellaires*, juin 2016 [en ligne : rurland.hypothèse.org/actualités/news/séminaires/workshops/Ateliern°16].

L'AUTEUR

Jérôme Spiesser

Université Paris 1 – ArScAn

jerome.spiesser@hotmail.fr